JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GAEC DE KERVINGANT – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 3 avril 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

GAEC DE KERVINGANT Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Siège social : Kervingant 29410 SAINT THEGONNEC LOC EGUINER R.C.S BREST 322 556 671Transformation D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, en date à SAINT THEGONNEC LOC EGUINER du 31 décembre 2025, il a été décidé de transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun DE KERVINGANT en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, dénommée EARL DE KERVINGANT, Société Civile régie par les articles L 324-1 à L 324-10 du Code Rural, à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Le capital social est fixé à montant de 95 280,64 €. Le siège social demeure fixé à Kervingant 29410 SAINT THEGONNEC LOC EGUINER. L'objet social est l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, et toutes activités connexes et similaires. Monsieur Valentin CLOOTS, demeurant à Kervingant 29410 SAINT THEGONNEC LOC EGUINER, est le gérant de la société. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST. Pour avis, Le gérant

Consulter cette annonce en ligne